



**Formulaire pensions de survie -
Revenus et activité**

Date :

Réf. :

Demande de renseignements relatifs à votre propre activité, à vos propres futurs revenus ainsi qu'à l'activité exercée par votre conjoint décédé. Ceci doit permettre de régler votre situation en matière de cumul - **(A remplir en bleu foncé ou en noir)**

Nom et prénoms :

Nom du donnant droit :

Numéro du Registre national : - -

Adresse :

Numéro de téléphone : **e-mail :**

Je demande une pension de survie à partir du / / en raison du décès de monsieur/madame , pour l'activité qu'il/elle exerçait en qualité d'/de (mentionnez la dernière fonction ainsi que l'employeur et/ou l'établissement scolaire) et le cas échéant le bénéfice du minimum garanti. Si la carrière comportait des prestations à temps partiel, je demande que le mode de calcul le plus avantageux me soit appliqué.

QUESTIONS

Répondez séparément à chaque question

REPONSES

Entourez la réponse exacte (en cas d'erreur, biffez les deux possibilités et écrivez la réponse correcte dans l'espace qui précède)

1. Exercez-vous une activité professionnelle ?
(salarié, indépendant, mandataire, création d'un travail scientifique ou artistique, autres...) ou bénéficiez-vous d'un revenu dans le cadre d'un système de congé préalable à la retraite dans le régime des fonctionnaires ?
2. Bénéficiez-vous d'un revenu de remplacement belge ou étranger ?
(indemnité d'incapacité primaire, d'invalidité, allocation de chômage, d'interruption de carrière, prépension ou autres avantages de même nature).
3. D'autres pensions vous sont-elles accordées ?
(pensions de survie ou de retraite d'origine belge ou étrangère, pensions de réparation du temps de paix ou de toute autre pension).
4. D'autres rentes vous sont-elles accordées ?
(rente de vieillesse ou de veu(f)(ve), rente d'accident de travail ou de maladie professionnelle, rente extra-légale ou toute autre rente).
Un de ces avantages vous a-t-il été liquidé entièrement ou partiellement sous forme de capital ?
5. Avez-vous introduit d'autres demandes de pensions, de rentes ou de liquidation d'une assurance de groupe sous forme de capital ?
6. Bénéficiez-vous ou avez-vous bénéficié d'une pension de survie du chef d'un autre mariage (même si le paiement en a été suspendu) ?
7. Votre conjoint décédé a-t-il été affilié à un régime de pension d'un autre pays ou d'un organisme international ou supranational ?

OUI - NON

OUI - NON

OUI - NON

OUI - NON

OUI - NON

OUI - NON

OUI - NON

OUI - NON

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, donnez ci-après, par question, des précisions (par exemple : nature des montants, périodes de paiement, dates de demande et prise de cours, organismes de paiement, etc.). Vous pouvez également joindre les copies des documents en votre possession. (N'oubliez pas alors d'indiquer le nombre de pages que vous annexe).

Si les renseignements fournis sont incomplets, une déclaration complémentaire vous sera envoyée, elle comportera des questions concrètes relatives à votre situation de cumul spécifique.

.....
Nombre de pages ajoutées :

ENGAGEMENT

Je m'engage à signaler immédiatement par écrit **au Service fédéral des Pensions (SFP)** :

- a) toute demande de pension ou rente et toute demande de révision que j'introduirais à l'avenir ;
- b) toute nouvelle pension ou rente et tout avantage quelconque tenant lieu de pension qui me seraient accordés à l'avenir ;
- c) toute modification du montant d'une pension ou d'une rente qui ne résulte pas de l'évolution de l'index ;
- d) tout versement d'assurance de groupe convertie en capital ou tout autre avantage totalement ou partiellement versé sous forme de capital ;
- e) la reprise de toute activité autre que celle exercée en qualité de salarié ou d'indépendant (ex. autre activité : mandat, charge, office ou activité de création scientifique ou artistique...) ;
- f) la reprise d'une autre activité quelle qu'en soit la nature exercée dans un pays étranger ;
- g) toute modification des revenus provenant des activités professionnelles que j'exerce actuellement ;
- h) l'octroi de tout revenu de remplacement tels qu'une indemnité d'incapacité primaire, d'une indemnité d'invalidité (mutuelle) ou d'une allocation de chômage, d'une prépension, d'une indemnité d'interruption de carrière (en Belgique ou à l'étranger)... ;
- i) tout changement de mon état civil (par exemple nouveau mariage...) ;
- j) le cas échéant, la date à laquelle je n'aurais plus de charge d'enfant et toute autre modification de mes droits aux allocations familiales ou d'orphelin.

Vous êtes également tenu(e) de répondre dans les 45 jours à toute demande du SFP relative aux revenus provenant de l'exercice d'une activité professionnelle ou au bénéfice d'un revenu de remplacement. Conformément à l'article 94 de la loi-programme du 28 juin 2013, en l'absence de réponse dans les 45 jours à cette demande, votre pension sera suspendue à titre préventif et ce aussi longtemps que les informations ne sont pas communiquées.

Je sais que l'absence de déclaration spontanée de ma part est assimilée au dol ou à la fraude.

Je déclare sur l'honneur que la présente déclaration, comportant 2 pages, est sincère.

Si j'ai fait remplir ce formulaire par une tierce personne, je fais précéder ma signature de la mention "**Lu et approuvé**".

Fait à, le

signature

Veillez renvoyer ce formulaire au

00150 02.20 03/08

Service fédéral des Pensions (SFP) – Pensions de fonctionnaires
Contact Center - Tour du Midi - Esplanade de l'Europe 1 - 1060 Bruxelles

numéro spécial pensions : 1765 (gratuit)

tél de l'étranger : +32 78 15 17 65

www.sfpd.fgov.be – cc.fr@sfpd.fgov.be

2/2